

**Chantier : 5A3F – Aménagement pour l'Amélioration des Accès à l'Autoroute -
Agglomération des 3 frontières – Saint-Louis/Hésingue**

Fiche chantier – du 9 au 15 février 2026

Période considérée :

Du 9 au 15 février 2026 (semaine 7)

Description sommaire de l'exploitation sous chantier :

Dévoisement et réduction des largeurs de voies dans les deux sens et sur la RD105 ;

Limitation de vitesse en section courante et sur la RD105 ;

Neutralisation ponctuelle de BAU/BDD ;

Neutralisation de la bande dérasée de droite et partiellement de la voie circulée sur une bretelle de l'échangeur 37 ;

Fermeture de bretelle et de tourne-à-gauche.

Restrictions à la circulation sur section courante :

A35 – sens Bâle vers Mulhouse

Période du 9 février 2026 au 3 août 2026 :

Dévoisement et réduction des largeurs de voies à 2,80m et 3,20m entre PR 125+750 et 124+485, avec une BAU réduite à 1,00m ;

Circulation sur la section définitive avec des voies de 3,50m, une neutralisation de la bande dérasée de gauche et une bande dérasée de droite de 2,00m du PR 124+485 au PR 121+750 ;

Limitation de vitesse à 90km/h de la douane jusqu'au PR 125+475, puis à 70km/h du jusqu'au PR121+750, puis à 110 km/h jusqu'au PR117+000.



A35 – sens Mulhouse vers Bâle

Période du 9 février 2026 au 3 août 2026:

Dévoisement et réduction des largeurs de voies à 2,80m et 3,20m entre PR 121+950 et 124+160, avec maintien de largeur de la BAU à 3,00m ;

Limitation de vitesse à 110 km/h du PR117+000 au PR121+370 puis à 90 km/h jusqu'au PR 121+770, puis à 70km/h jusqu'au PR125+100.

RD105

Période du 9 février 2026 au 31 décembre 2026 :

Limitation à 50 km/h du PR 4+250 à 3+840

Réduction des largeurs de voies à 3.20m

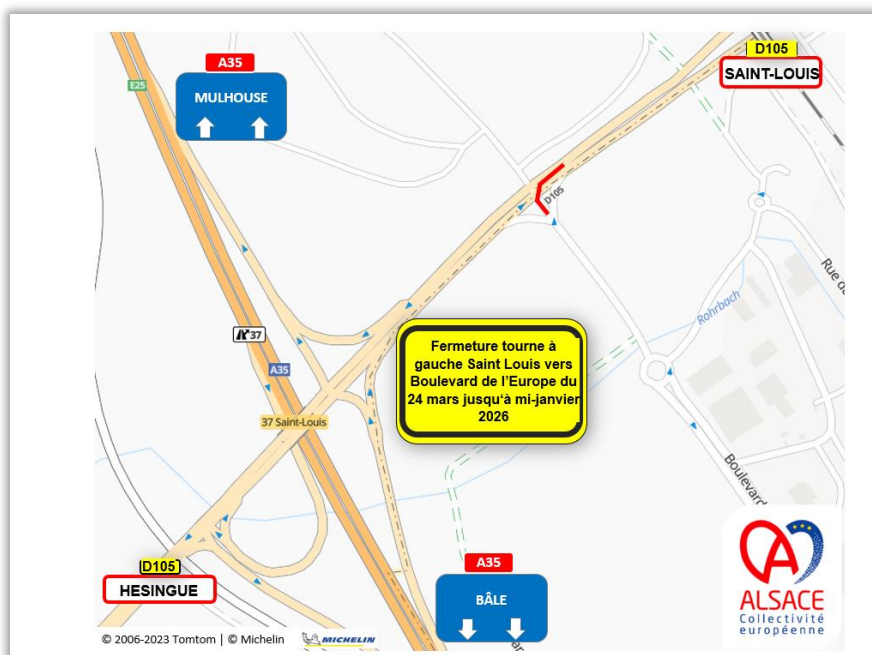
Neutralisation de la bande dérasée de droite par séparateurs modulaires de voies dans le sens Hésingue – Saint Louis

Dévoisement vers le Sud des voies de circulation au niveau du carrefour entre la bretelle Mulhouse vers Saint-Louis et la RD105

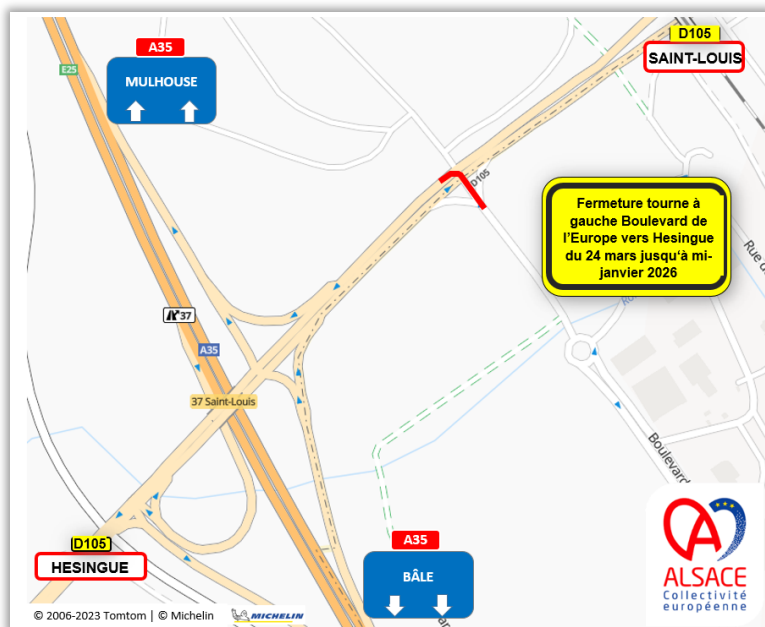
Suppression du tourne-à-gauche Saint-Louis vers Bâle, déviation via demi-tour au giratoire du fret

Période du 9 février 2026 au 31 décembre 2026

Fermeture du tourne-à-gauche pour l'accès au boulevard de l'Europe depuis RD 105 sens Saint-Louis vers Hésingue.



Fermeture du tourne-à-gauche en direction de Hésingue depuis le boulevard de l'Europe.



Restrictions à la circulation sur les bretelles :

Période du 9 février 2026 au 31 décembre 2026

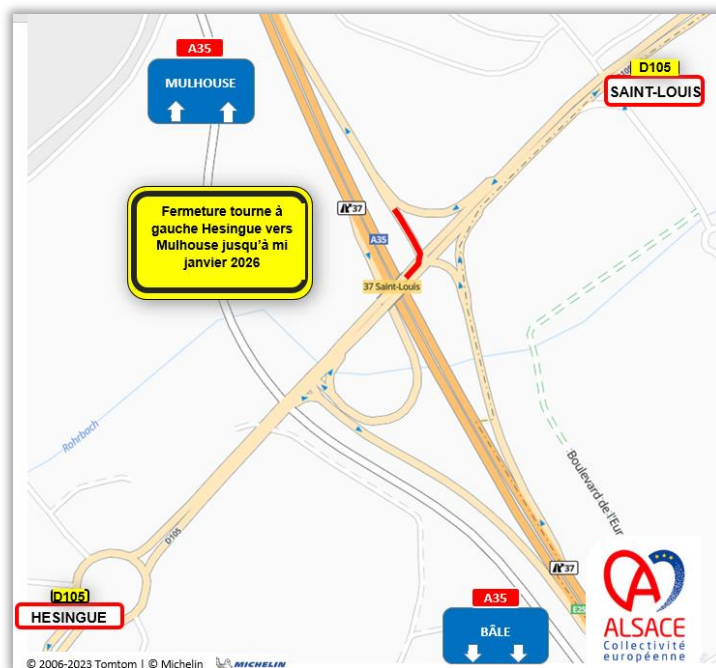
Fermeture de la branche de sortie vers Hésingue depuis l'A35 sens Bâle-Mulhouse :

- ➔ Mise en place d'une déviation par RD 105 jusqu'au giratoire du cimetière de Saint-Louis et retour par RD 105 (Fermeture du tourne-à-gauche Bâle-Hésingue)



Fermeture de la bretelle d'accès à l'A35 vers Mulhouse depuis la RD105 sens Hésingue vers Saint-Louis :

- ➔ Déviation par RD 105 jusqu'au giratoire du cimetière de Saint-Louis et retour par RD 105 (Fermeture du tourne-à-gauche Hésingue-Mulhouse)



Période du 9 février 2026 au 3 août 2026

Échangeur 37

Fermeture de l'ancienne bretelle Mulhouse vers Hésingue/Saint-Louis (après l'OA RD105), et déviation par la nouvelle bretelle Mulhouse vers Hésingue/Saint-Louis (avant l'OA RD105) ;

Arrêtés de référence :

Arrêté préfectoral N° 2025-CeA68-080 signé le 20 octobre 2025

Arrêté temporaire N° 2025-CeA68-016 signé le 6 mars 2025
